

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité	Date du scrutin
<u>Lac-des-Seize-Îles</u>	<u>2025-10-26</u>
	Année Mois Jour

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
1		47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles	De 1 à 6
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation

** BVPE : bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes :

BVA	8 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	7 ^e jour précédant celui du scrutin : <u>2025-10-26</u> Année Mois Jour

BVPE	9 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	6 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	5 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour
	4 ^e jour précédant celui du scrutin : <u> </u> Année Mois Jour

SIGNATURE



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)

2025-10-14

Année Mois Jour